L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 9 AVRIL 1887.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande—deux dames, bons professeurs de musique, l'une pianiste, l'autre chanteuse. S'adresser I. F. Cox, Prés., La Grange, Georgie. 9avril—

A VENDRE

A VENDRE—pour cause de départ du propriétaire pour l'Europe, un magasin de cigares des plus élégants et des plus populaires, ayant une nombreuse clientèle et parfaitement situé pour une famille et une fabrique. Loyer faible. S'adresser Bureau de l'Abeille. 8 avril—3t

A VENDRE—Buvette et maison de logement pour cause de retraite des affaires. S'adresser à Wm B. BARNETT, 37 Passage de la Bourse. 6 avril—1 sem

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas H. Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 11,367.—En vertu d'un ordre de vente daté le 22 mars 1887, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 12 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

4 billets à ordre ; 1 traite ; 3 reçus et les valeurs suivantes :
1000 actions du Union Consolidated Mining Co., du Tennessee.
10 actions du University Publishing Co.
1000 actions Ormus Gold and Silver Mining Co.
110 actions du N. O. Texas & Colorado R. R. Co.
Toute la propriété ci-dessus peut être examinée maintenant à mon bureau.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mars—avril 5 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de tout le contenu, installations, etc., du magasin de quincaillerie au No 239 rue Décatur, 2me district de cette ville, consistant d'un grand lot de quincaillerie, coutellerie, stoves, chartues, brosses, peintures, huiles, vernis, et autres objets.

Dans l'affaire de Paul Roussel & Bro. vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 13,497.—En vertu d'un ordre de vente daté le 1er avril 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 13 avril 1887, à 10 heures et demie du matin, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Au No 239 rue Décatur, Deuxième District—Tout le stock de marchandises, installations, etc. du dit local, comprenant un joli stock de quincaillerie, coutellerie, stoves, charrues, pioches, pelles, fourches, ventilateurs, fourneaux, outils de charpentiers de maisons et de navires, cordes, peintures, vernis, huiles, brosses et autres objets, etc., trop nombreux à détailler, appartenant à ce genre d'affaires. Le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans et syndic provisoire dans l'affaire ci-dessus.
2 avril—2,5,9,10,11,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur coin des rues Colisée et Pleasant

Mme Harriet Lewis vs Mme Hattie M. Thomas et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,452—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 27 avril 1887, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, priviléges et avantages y appartenant en quelque cet soit, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, actuellement Colisée, Prytanée, Pleasant et Harmonie, et désignés par les numéros trois et quatre de l'ilet numéro dix-neuf d'après un plan dressé par B. Buisson, le 26 avril 1836, et déposé dans le bureau de Felix Grima, notaire en cette ville. Les dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Colisée, autrefois rue Plaquemine, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, le lot quatre forme le coin des rues Colisée et Pleasant.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
26 mars—26—avril 2,9,16,23,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 315 "Trucks."

Simon Chapsky vs R. C. Wheeler & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,465—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 9 avril 1887, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A l'entrepôt Lafayette au coin des rues Magasins et Lafayette.
315 "Trucks."
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 mars—29—avril 2,5,9

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles de maison de valeur, vaisselle, etc.

Mary A. Roberts vs T. S. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,261—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 12 avril 1887, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Chartres et Royale :
Un fort lot de meubles de maison de valeur, effets mobiliers, etc., incluant un magnifique et riche service en porcelaine de Chine, etc., déposé en un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1 avril—1,5,9,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Blaese vs. Mme Catherine Potthoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 20,313—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos. 2 et 3 de l'ilet compris entre les rues Marigny, Moreau, Mandeville et Casacalvo, sur un plan dressé par Joseph Pilie, ancien voyer de ville, le 3 mai 1844, déposé en l'étude de Louis T. Caire, anciennement notaire en cette ville, et mesurant comme suit, à savoir : Le lot numéro deux mesure vingt-cinq pieds un pouce et trois lignes de face rue Marigny, sur une profondeur de cent cinquante-cinq pieds deux pouces, entre lignes parallèles, au pied américain, et le dit lot numéro trois mesure vingt six pieds, dix pouces et cinq lignes de face à la rue Marigny sur une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, au pied américain.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2avril—2,9,16,23,30—3mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Joseph Pinta vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,596—En vertu d'un ordre de vente, daté du 9 mars 1887 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts de Joseph Pinta, étant un sixième d'intérêt indivis dans

Trois certains lots de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman, désignés comme lots Nos 24, 25 et 26. Les dits lots mesurent chacun vingt sept pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles le tout plus ou moins.

Lots Nos. 24 et 25 d'après un plan de l'ossier ingénieur civil, dressé le 1er décembre 1844, au bureau de O. de Armas, notaire ; et le lot No. 26 conformément à un plan de Joseph Pilié arpenteur, le 1er mai 1840, dans les archives de D. L. McCay, ex notaire.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 sur la dite propriété en plus du prix d'adjudication.

Acte de vente devant être passé pardevant Edgar Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, et Syndic dans l'affaire ci-dessus.
12mars—12,19,26—2,9,16avril

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur sur la rue Coliseum, entre Pleasant et Harmony, Quatrième District.

Mme Sarah McD. Roubieu vs. Charles W. Robinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 19,228—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, priviléges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Coliseum (anciennement Plaquemine), Prytania, Harmony et Pleasant, désignés comme lots numéros un et deux de l'ilet numéro dix neuf sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 26 avril 1836, déposé pour référence en l'étude de Felix Grima, notaire en cette ville ; les lots se touchent et mesurent chacun, au pied américain, trente pieds de face à la rue Coliseum (anciennement Plaquemine) sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur de la demanderesse, par acte passé pardevant Andrew Hero Jr. notaire, le 2 février 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux, sujet au paiement par l'acquéreur à Mme Sarah McD. Roubieu demanderesse dans cette affaire la somme de huit cents dollars ($800) annuellement en paiement trimestriel de deux cents dollars ($200) chacun, le premier jour de février, mai, août et novembre de chaque année, durant toute la vie de la dite demanderesse.

La dite propriété devant rester spécialement hypothéquée pour garantir l'accomplissement et la fidèle exécution des conditions et stipulations précédentes par l'acquéreur, etc. L'acquéreur devra assumer toutes les obligations de l'acte hypothécaire primitif, passé pardevant Andrew Hero, jr., notaire le 2 février, 1883, relatif à l'assurance, aux taxes, aux frais d'avocat, etc., et dont copie est enregistrée dans l'affaire ci-dessus.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 mars—12,19,26—avril 2,9,16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

William McNamara vs Mme Margarette Guérin, exécutrice d'Edmond Meehan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,181—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 9 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Franklin, Troisième District de cette ville, désigné comme numéro quinze, dans l'ilet numéro quatre, sur un plan original fait par le voyer de ville, le quatorzième jour de mai 1831, déposé à l'étude de feu Arnold Pollock notaire en cette ville le 30 mai 1831, et borné par les rues Champs Elysées, Villeré (anciennement Girod), Robertson (anciennement Saint Jean Baptiste) et Marigny ; le dit lot mesure au pied anglais, quarante pieds de face aux Champs Elysées entre Villeré et Robertson, sur une profondeur de cent vingt pieds borné en haut par le lot numéro seize et en bas par le lot numéro quatorze, et dans le fond par le lot numéro dix-huit.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, priviléges et avantages qui y appartiennent.

Acquis par feu Edmond Meehan de Rhodie Brana, épouse d'Oliver Spriggs par acte passé pardevant Michael Gernon, notaire en cette ville, en date du 26ème jour d'octobre A. D. 1850.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mars—8,15,22,29—avril 5,9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif civil de la propriété de valeur connue comme le

KENTUCKY COTTON PRESS,

Ensemble avec une machine à compresser le coton, chaudières, etc., dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Bellechasse, St Thomas et Terpsichore, ainsi que le morceau de terre de valeur connue comme le

ANCHOR COTTON YARD,

Dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St. Thomas, Ste Thérèse et Bellechasse.
A crédit.
Dans l'affaire de

H. H. Hall et J. D. Hill, exécuteurs testamentaires de vs. Keenan et Sawyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,204—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu et désigné comme le Kentucky Cotton Press, incluant une machine à comprimer le coton, machines à vapeur, chaudières, etc., qui s'y trouvent attachées, et tous les droits, voies, priviléges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Tchoupitoulas, Bellechasse, St Thomas et Terpsichore, et mesurant à peu près deux cent cinquante pieds quatre pouces de face à la rue Tchoupitoulas, à peu près trois cent trente pieds de face à la rue Terpsichore, à peu près deux cent cinquante pieds quatre pouces de face à la rue St Thomas et à peu près trois cent trente pieds de face à la rue Bellechasse.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu et désigné comme le Anchor Cotton Yard, et tous les droits, voies, priviléges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St Thomas, St Thérèse et Bellechasse et mesurant [illegible] pieds de face à la rue Tchoupitoulas [illegible] de face à la rue Bellechasse [illegible] rue St Thomas, sur laquelle elle a une face de cent soixante pieds huit pouces.

Les dites propriétés ci-dessus décrites ont été acquises par les défendeurs de feu John Andrews, conformément à acte passé pardevant Andrew Hero Jr., le 29 mars 1883.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1. L'acquéreur assumera le paiement de deux certains billets à ordre d'une somme de vingt mille dollars ($20,000) chacun, faits et souscrits par les défendeurs, sur conjointement et in solido, à leur propre ordre et par eux endossés, datés à la Nouvelle-Orléans le 29 mars 1883, et payables à l'ordre nommé des États-Unis, à la Banque Nationale de la Louisiane de la Nouvelle-Orléans en cette ville, [illegible] et 1889 respectivement après dates avec intérêt à partir de leur maturité, [illegible] payables au taux de huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et le dit intérêt payable semi annuellement les premiers jours de juillet et de janvier dans chaque année.

L'acquéreur assumera aussi le paiement de six billets portant intérêt ou coupons, tous souscrits par les dits défendeurs conjointement et in solido, à leur propre ordre et par eux endossés, datés à la Nouvelle Orléans le 29 mars 1883, payables chacun, nommé des États Unis, à la Banque Nationale de la Louisiane de la Nouvelle-Orléans, en cette ville, comme suit :

Deux sont marqués respectivement A et B et sont de huit cents piastres ($800) chacun échéant le 1er juillet 1887 sans jours de grâce.

Deux sont marqués respectivement A et B et sont de huit cents dollars ($800) chacun, échéant le 1er janvier 1888 sans jours de grâce.

Un de huit cents dollars ($800) échéant le 1er juillet 1888 sans jours de grâce et un de huit cents dollars ($800) échéant le 1er janvier 1889 sans jours de grâce.

Tous ces billets et coupons à intérêt sont garantis par hypothèque et lieu du vendeur sur la propriété ci-dessus décrite conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero jnr., notaire le 29 mars 1883.

L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités du dit acte original d'hypothèque et de vente relativement aux honoraires d'avocats assurances, non aliénation, etc.

2. L'acquéreur paiera comptant une somme suffisante pour payer la réclamation des demandeurs, à savoir : la somme de trente deux mille cinq cents dollars ($32,500) avec intérêt au taux de 8 pour cent du 29 mars 1883, sujet à un crédit de trois mille dollars $3000 payés le 4 novembre 1885, et à un crédit de trois mille dollars ($3000) payé le 21 décembre 1885, ensemble avec un intérêt de 5 pour cent sur le montant du dit principal et intérêt pour honoraire d'avocat, aussi bien que les frais du procès et de la vente et les taxes de ville et d'État dus sur la dite propriété.

3° L'acquéreur assumera le paiement d'un billet à ordre pour la somme de seize mille deux cent cinquante dollars ($16,250) souscrit par les défendeurs conjointement et in solido à leur ordre et par eux endossé, daté du 29 mars 1883 et payable le 1er août 1887 et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de la souscription jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque et lien du vendeur cependant les deux billets et les six coupons intérêt en premier lieu dans les conditions, ayant précédence, conformément à un acte passé pardevant André Hero jnr., notaire, le 29 mars 1883. L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités du dit acte original d'hypothèque et de vente, etc.

4° Et le reste du prix d'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux.

Et si après que les deux billets et six coupons intérêt précédemment décrits ont été assumés—la différence du prix d'adjudication n'était pas suffisante pour couvrir les différentes sommes mentionnées dans les 2ème et 3ème stipulations des conditions de la vente, alors après l'assomption des dits deux notes et six coupons-intérêt et du paiement au comptant des frais du procès et de la vente et des honoraires d'avocat ainsi que des taxes de ville et d'État dues sur ladite propriété—le reste du prix d'adjudication doit être réparti proportionnellement au pro rata entre le montant de la réclamation des demandeurs (ainsi que décrits en second lieu dans les dites conditions) et le montant du billet à assumer (ainsi que décrit en troisième lieu dans les dites conditions) l'acquéreur devant payer comptant la somme au pro rata s'ajoutant à la réclamation des demandeurs et garder en sa possession la somme au pro rata échéant au dit billet troisièmement décrit—assumant le paiement du dit billet jusqu'à concurrence du dit pro rata lui revenant.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 mars—8,15,22,29—avril 5,9

ANNONCE JUDICIAIRE.

D. Negrotto, Jr., vs. Christ. Nungesser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,137—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Denis, Washington, Sixième et St. Patrick, désigné comme ilet No. 283, la dite portion de terre étant la plus grande partie du lot original numéro trente et un dans l'ilet le plus près de la rue Washington ; la dite portion de terre ou lot numéro trente-et-un mesure vingt-sept pieds, six pouces de face à la rue St. Denis sur une profondeur de cent cinquante pieds acquis par le défendeur de Orloff Lake, par acte passé pardevant Joseph H. Spearing, notaire, le 12 janvier 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9mars—9,16,23,30—3,4,5,6,7,8,9avril.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une magnifique maison.

La grande et élégante résidence désignée comme

LA MAISON FORESTIER,

Sur la rue Esplanade près White, grand terrain élevé et couvert avec un gazon magnifique, jardin ornemental et planté de plusieurs chênes et arbres fruitiers, belle promenade, pavé Schillinger. Ensemble avec une écurie, chambre de jardinier, poulaillers et autres dépendances.

Succession de Mme A. L. Gabici, épouse de E. Forestier.

No. 14,824—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 7 mai 1887, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 mars 1887, il sera vendu à l'encan :

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, priviléges, etc., qui y appartiennent, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Lepage, White, Septième et Washington, mesurant 182 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Esplanade, 253 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et de face à la rue White, 173 pieds 1 ligne dans le fond faisant face à la rue Lepage et 310 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Septième et composée des lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14, conformément à un plan de E. Pillé, en date du 26 mars 1881, et annexé à un acte de vente du 20 mai 1881, pardevant E. Grima, notaire.

Les améliorations consistent en une grande et élégante résidence en bois, fortement bâtie, ayant deux étages et mansarde, désignée comme la maison Forestier.

En peinture, confort et distribution, cette propriété n'est, sans nul doute, surpassée par aucune autre en cette ville et ne peut être appréciée que par une inspection personnelle. Le terrain est spécialement attrayant ; pavage Schillinger, façade ornementale et entourage splendide en fer, son voisinage est un des plus désirables de la belle Avenue aristocratique.

Conditions—Un quart ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, et garanti par hypothèque sur la propriété vendue ; l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 et 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procédures judiciaires pour en forcer le paiement des billets ou une partie, de même garantis par hypothèque. Les bâtisses devront être assurées contre le feu pour une somme pas moindre que le montant dû sur les dits billets, et la police transférée au vendeur et aux détenteurs futurs des billets.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théodore Guyol, notaire ; dix pour cent comptant au moment de la vente.
2av—2,9,16,23,30,mai7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix du Premier District.

La grande bâtisse en briques à trois étages, solidement construite, maison de résidence connue sous le nom de "Lee House", rue Carondelet, entre les rues Lafayette et Poydras ; la maison de résidence en briques à trois étages avec mansardes, coin des rues Julie et St-Charles.

Succession de John B. Pittman.

No 1174—Vingtième District Judiciaire, Paroisse Lafourche.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet.—SAMEDI, 16 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, près Gravier, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un décret de l'honorable juge de la Vingtième Cour du District Judiciaire pour la paroisse d'Orléans, daté du 9 mars 1887, à Thibodeaux, Louisiane, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un morceau terre, de avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits de passage et priviléges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Poydras et Lafayette, désigné par le No 5 sur un plan déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire, lequel terrain mesure 24 pieds 1 pouce de façade rue Carondelet, 22 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur à l'arrière, sur 151 pieds 10 pouces du côté du terrain No 4, et 154 pieds 1 1/2 pouce du côté opposé, le tout plus ou moins, avec l'usage d'une allée en commun (pavée) 20 pieds de largeur et ouvrant rue Lafayette, bâtisse louée jusqu'au 30 septembre 1887 au taux de $75 par mois.

Les améliorations comprennent la vaste maison de résidence en briques, à trois étages, sise au No 123 de la rue Carondelet connue sous le nom de "Lee House."

2° Un morceau de terre dans le Premier District de cette ville, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, formant l'angle des rues Julie et St Charles, dans le carré d'ilet borné par les rues Camp et St Joseph, mesurant 26 pieds, 3 pouces de façade rue Julie, sur une profondeur et façade rue St. Charles de 105 pieds, et ayant la même profondeur de l'autre côté. Il est borné à l'arrière par une allée commune au dit terrain et aux autres contigus. Ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent comprenant la grande maison de résidence en briques à trois étages, située à l'angle des rues Julie et St Charles ayant de vastes chambres à coucher bien aérées, salons, salle à manger, etc., parfaitement située pour et occupée pendant des années comme hôtel ou pension privée de premier ordre. Elle est louée jusqu'au 30 septembre 1887, au taux de soixante dollars par mois.

Conditions—Comptant. Les propriétés ci-dessus décrites sont vendues sujettes aux baux existant, les acquéreurs devant en profiter. Dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente seront exigés en dépôt. L'acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant John Bendernagel, notaire.
13mars—13,20,26—2,9,16 avril.

Terrain rue Rousseau.

Succession de Daniel O'Reagan.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, Encanteur—SAMEDI 16 avril 1887, à midi à la Bourse d'encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, en date du 24 mars 1887, il sera vendu à l'encan un terrain mesurant 31 pieds de façade rue Rousseau sur 110 de profondeur, dans le carré d'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine et Fulton.

Conditions—Une somme comptant qui suffise à payer les frais d'encan, le reste à un crédit de douze mois. L'acquéreur donnera un bon avec sa sûreté privée de hypothèque ainsi que le privilége du vendeur, portant 5 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement avec toutes les clauses usuelles de sécurité, assurance, etc. Les taxes dues et exigibles en 1887 seront payées par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant G. C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 mars—27—9,16 avril

PAR VINCENT & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de Chas. S. Pitcher & Co vs Leurs créanciers.

No 19,368—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

A l'encan.

PAR VINCENT & CO., encanteurs—SAMEDI 9 avril 1887, à 11 heures A. M., au local No 61 rue Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 19,368, dans l'affaire Chas. S. Pitcher & Co., vs Leurs créanciers.

Tout le contenu du stock de Marchandises consistant en marchandises de fantaisie, marchandises sèches, marchandises fines, parfumeries, etc., etc.

—Aussi—

Coffre fort, installations, meubles et le droit d'occuper le rez-de-chaussée jusqu'au 30 septembre 1887.
31 mars—31—avril 4 9.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un billet à ordre.

Keiffer Bros vs. J. M. Little.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 19,261—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, SAMEDI 9 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain billet à recevoir pour la somme de cinq cent trente-sept dollars ($537) tiré par A. F. Aden, à l'ordre de J. P. Aden Jr., et transféré par endossement par ledit J. P. Aden Jr. à J. M. Little, et endossé par ledit J. M. Little, daté à la station Halpin, Miss., le 28 de septembre 1886 et fait payable le premier jour de janvier 1887, à la station Halpin, Miss.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29mars—29—avril 2,6,9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de bureau, coffre fort, actions, comptes ouverts.

A. J. Ward's Sons vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 19,209—En vertu d'un ordre de vente, daté 30 mars, 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux, ci-après désignés le MARDI, 12 avril 1887, à 1 heure p. m., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Sur les lieux, 285 Sud Remparts.
1° Un lot de meubles de bureau, etc., y compris un coffre fort.
2° 2 actions du fonds capital du Mechanic's, Dealers & Lumbermen's Exchange.
2 actions du Central American & South American Commercial Exchange.
4 actions du World's Industrial & Cotton Centennial Exposition.
3° Un lot de comptes ouverts tel que l'accuse une liste enregistrée comprenant une réclamation contre Henry Kalp, actuellement en procès No—— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1 avril—1,5,9,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu—Installations, etc., d'un magasin de chaussures, aussi un lot de comptes ouverts.

Charles J. Oberle vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,223—En vertu d'un ordre de vente, en date du 30 mars 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 11 avril 1887, à 10:30 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local coin Marais et Douane—
1° Tout le contenu, installations, etc., du dit local, comprenant un fort stock bien assorti de bottes, souliers, pantoufles, etc., pour dames, messieurs et enfants ; aussi, les installations, comptoirs et autres effets mobiliers, etc., qui s'y trouvent, d'après un inventaire.
2° Un lot de comptes ouverts, d'après une liste enregistrée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Et syndic provisoire dans l'affaire ci-dessus.
31 mars—31 avr 9 10 11

VENTES A L'ENCAN

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Page.

No. 20,084—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Propriétés de choix dans le premier, quatrième et sixième districts, pour résidences. Garanti un bon placement.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasine, entre les rues Natchez et Gravier, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 7 mars 1887, et un ordre supplémentaire en date du 8ème jour de mars, 1887, rendu dans la succession ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans le Premier District.

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Annonciation, Erato et Calliope, mesurant chacun 19 pieds 10 pouces et 1 ligne de face à la rue Constance sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, étant une résidence en bois à deux étages et attic et à deux corps de logis, désignée par les Nos 34 et 36 rue Constance ; No 34 est loué à bail à raison de $240 par an jusqu'au mois d'octobre, No 36 est loué à raison de $240 par an ; elle est construite retirée de la banquette, avec parterre ornemental et galerie de devant et corridors en haut et en bas, ayant 10 chambres sur chaque côté dans la bâtisse principale et les dépendances.

Quatrième District.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, priviléges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Coliseum, Chesnut, Washington et Sixième, désigné par le No 5 dans l'ilet 185, mesurant 30 pieds, plus ou moins, de face à la rue Coliseum sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les améliorations, un joli cottage en bois à un étage, avec mansarde, à deux corps de logis, désigné par les Nos 246 et 248 rue Coliseum, No 246 loué à raison de $180 par an, No 248 loué à raison de $144 par an, construit retiré de la banquette, ayant de chaque côté une allée pour voiture et contenant 5 chambres ; une écurie et une grande cour sur chaque côté.

Dans le Sixième District.

3° Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tolédano, Camp, Magazine et l'avenue Louisiana, désignés par les Nos. 18 et 19, le lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 161 pieds 4 pouces entre lignes parallèles, le lot No. 19 mesure 32 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un grand shop de charpentier en bois, couvert en ardoises, et touchant à la propriété quatrièmement décrite faisant face à la rue Tolédano.

4° Deux certains lots de terre situés dans le 6ème district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tolédano, Camp, Magazine et l'avenue Louisiana, désignés par les Nos 23 et 24, mesurant chacun 32 pieds 4 pouces de face à la rue Tolédano, sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent comprenant une résidence en bois à deux étages, à deux corps de logis, avec une bâtisse à trois étages dans le fond désignée par le No 176 et 178 rue Tolédano. No 176 est loué à raison de $240 par an ; No 178 est occupé par M. John Page.

Les deux corps de logis renferment chacun deux salles à manger et neuf belles chambres à coucher, avec citerne, gaz, galeries devant et derrière, et le reste du terrain du côté de la rue du Camp pour améliorations ultérieures, promenade et jardin.

Une moitié d'intérêt indivise dans la propriété quatrièmement ci-dessus décrite appartient à la succession susdite. Les propriétaires de l'autre moitié prennent part à cette vente.

Tous les autres détails seront mentionnés au jour et au lieu de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus, au gré des acquéreurs, comptant ; le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilége du vendeur, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour la collection des dits billets. Les édifices devront être assurés et les polices transférées aux porteurs des billets. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1887 en sus du prix d'adjudication. Il devra aussi être fait un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le prix de la vente au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais des acquéreurs.
9 mars—9 12 19 26—avril 2 9

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Herman Miller.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 19,986.

A l'enchère publique.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, Encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—MERCREDI, 20 avril 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu d'un décret de l'Hon. W. T. Houston juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division B, date du 4 avril 1887, Dossier No 19,986, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu à l'encan l'intérêt appartenant à la dite succession de Herman Miller à une certaine action de la Louisiana Branch Pilots Association.
Conditions—Comptant.
7 avril—7,8,16,20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage de valeur dans le Quatrième District. No 169 rue Annonciation, entre Philip et Première.

Succession de Dennis Hafferman.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 20,615

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur. Bureaux No 9 rue Carondelet—SAMEDI 7 [illegible] à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", en date du [illegible] mars 1887, Dossier No 20,615, pour le compte de la succession Dennis Hafferman il sera vendu—

Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Philip et Première, désigné comme lot No 4 et mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 159 pieds 8 pouces, plus ou moins, au pied américain, conformément à un plan par Hunter Stewart, voyer en date du —— avril 1887. Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois connu comme par le No 169 rue Annonciation. Conditions—Comptant—Un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente. Actes de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes dues et exigibles en 1887 par l'acquéreur.
3avril—3,9,16,23,30—7mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MATHER ET HOMES—Il sera vendu à l'encan pour du comptant à la Bourse d'Encan Arcade, à 2 heures p. m., SAMEDI 30 avril 1887, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District dans l'affaire No 339 de la succession de H. M. et L. M. Hyams, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un morceau de terre se trouvant dans chacune des paroisses St-Martin et Iberville dans cet Etat.

1° Sections 67 et 68 et une portion de la section 20, township 10, range 10 east dans la paroisse Iberville en cet Etat.

2° La section fractionnelle des sections ci-dessus mentionnées dans la paroisse St Martin, en cet Etat.

Les actes de vente pardevant Fergus Kernan, notaire, aux frais des acquéreurs.
31 mars—21—avril 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District,

Rue Mandeville, entre Claiborne et Robertson.

Succession de Catherine Louisa Salzer, épouse de Lorenzo Dow Page.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 20,152.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 7 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 31 mars 1887, dossier No. 20,152, pour le compte de la succession de Catherine Louisa Salzer, veuve Lorenzo Dow Page, il sera vendu—

1° Deux lots de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Claiborne, Robertson et Espagne, mesurant chacun 35 pieds de face à la rue Mandeville, sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage en bois ayant quatre chambres, et autres bâtisses, etc.

2° Un lot de terre de valeur, situé dans les mêmes district et ilet, et touchant la propriété ci-dessus décrite, mesurant 35 pieds de face rue Mandeville, sur une profondeur et de face à la rue Claiborne de 118 pieds, et forme l'encoignure des rues Mandeville et Claiborne. C'est un terrain nu.

Les propriétés ci-dessus sont, plus ou moins, au pied américain, conformément à un plan fait par E. Surgi, voyer, en date du 7 mars 1887.

Conditions—Comptant, 10 pour cent sur les lieux pour lier la vente.

Actes de ventes pardevant Félix Boulmay, notaire, aux frais des acquéreurs, et incluant les taxes de 1887.
3 avril—3,9,16,23,30, mai 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Anna Potthurst, veuve de Bernard H. Finspolier, exécutrice testamentaire et tutrice naturelle, vs Jason Machado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,157—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro 229 sur le nouveau plan, borné par les rues Magazine, Camp, Berlin et Milan. Le dit lot est désigné par le numéro 4 et mesure trente pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent trente pieds et deux pouces, entre lignes parallèles, au pied américain. Les titres sont enregistrés au bureau de transferts, livre 116, folio 497.

Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, le 25 août 1882.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mars—24 31—7 14 21 26 avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur améliorées et non améliorées dans les Troisième et Septième Districts.

Trois cottages doubles couverts en ardoises, rue Pauline, entre Marais et Urquhart.

Deux cottages neufs, élégants et simples, couverts en ardoises, rue Pauline, entre Marais et St Claude, en face du square Macarty.

Le cottage double couvert en ardoises, No 73 rue Bartholomew, entre Bourgogne et Remparts.

Huit bons terrains rue Pauline, entre Marais et Urquhart.

Le cottage simple à un étage, rue Zimpel, entre les rues Léonidas et Jefferson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 18,645.

Succession de Charles Martens.

Vente pour effectuer un partage parmi les héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur.—Bureau, No 79 rue Bienville. — SAMEDI 9 avril 1887, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 31 janvier 1887 et signé le 4 février 1887, il sera vendu, à l'encan, les propriétés décrites ci-après, appartenant à la dite succession, à savoir :

1° Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 1, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Marais, Independance et Urquhart, formant le coin des rues Pauline et Marais, et mesurant 31 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Pauline, sur une profondeur, et une façade rue Marais de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage double à un étage couvert en ardoises, ayant de chaque côté deux chambres et une cuisine, lavoir, écurie, citerne en commun et lieux d'aisance.

Aussi, au fond du terrain, une dépendance faisant face à la rue Marais.

2° Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et ilet que le terrain ci-dessus, désigné par le No 2, mesurant 31 pieds de face à la rue Pauline, sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent un cottage double à un étage couvert en ardoises, ayant de chaque côté 2 chambres et une cuisine.

3° Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et carré d'ilets que les précédents désigné par le No 3, mesurant 31 pieds de façade rue Pauline, sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes. Les améliorations comprennent un cottage double d'un étage couvert en ardoises, ayant de chaque côté deux chambres et une cuisine ; citerne en commun, lieux d'aisance ; aussi une écurie à l'arrière.

4° Huit terrains dans le même district et ilet que le terrain ci-dessus, désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11, les lots Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes.

Le lot No 11 forme le coin des rues Pauline et Urquhart et mesure 31 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Pauline sur une profondeur et une façade sur la rue Urquhart de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes. Etant les mêmes onze terrains acquis par le dit Charles Martens, par un achat de J. C. Davidson d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, ex notaire en cette ville le 7 juillet 1870, et par un jugement du 31 janvier 1873 rendu par l'ex Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Caroline Martens née Albert, No 14,025 du Dossier de la dite Cour, les actions des mineurs Louisa, Charles, Johanna et Caroline Martens dans la succession de leur mère Caroline Martens a été adjugée au dit Charles Martens.

5° Un terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville désigné comme lot No 7 dans l'ilet borné par les rues Pauline, Marais, Indépendance et St Claude, sur un plan dressé par O. J. Morel, le 31me jour de mars 1876 et posé au bureau de T. Guyol, notaire en cette ville comme plan M.

Le dit lot d'après le dit plan mesure 31 pieds de face à la rue Pauline sur 123 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage simple, couvert en ardoises, ayant 2 chambres, cuisine, citerne et lieux d'aisance.

6° Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième district de cette ville désigné comme lot No 8 dans l'ilet borné par les rues Pauline Marais Independance et St Claude sur le plan mentionné ci-dessus formant le coin des rues Pauline et Marais, le dit lot mesure 31 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur et une façade sur la rue Marais de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage simple couvert en ardoises avant deux chambres, citerne et lieux d'aisance.

7° Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bartholomew, Bourgogne, Marais et Remparts mesurant 50 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Bartholomew sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double couvert en ardoise renfermant de chaque côté deux chambres et une cuisine, avec une lieux d'aisance dépendance dans la cour commune.

Ce morceau de terre est le même qui a été acquis par le dit défunt de Henry Wehrman par acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire, le 3 mars 1852, enregistré à bureau des conveyances de cette ville dans le livre 113 page 65.

8° Un certain lot avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville (Carrollton), dans l'ilet borné par les rues Zimpel, Léonidas, Third et Jefferson désigné par le numéro onze, sur un plan dressé par W. H. Williams, arpenteur, en date du 23 de octobre 1873, déposé en l'étude de C. Peter ancien notaire, mesurant 50 pieds de face à la rue Zimpel sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage à un étage renfermant trois chambres et une cuisine, une chambre dans les mansardes avec galerie sur la façade avec lieux d'aisance pêchers et figuiers.

Conditions—La moitié ou plus, au choix de l'acquéreur, au comptant, le reste à un an de crédit, représenté par les billets des acquéreurs à leur propre ordre portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à leur paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat et toutes en a utres garanties ordinaires.

Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1887 en sus du prix d'adjudication et devront faire sur les lieux un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant M. T. Ducros notaire, aux frais des acquéreurs.
5 mars—5,12,19,26—avril 2,9.

Cottage double de choix dans le Troisième District, No 276 rue Roman, entre les rues Kerlerec et Columbus, à un ilet de l'Esplanade.

Succession de Louise Dumortier, veuve de James Flint.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. No 20,217.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 79 rue Bienville—SAMEDI, 16 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 9 mars 1887, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-dessous, appartenant à la dite succession, à savoir :

Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No Dix, borné par les rues Roman, Prieur, Kerlerec et Columbus lequel dit lot est désigné par le No Deux et mesure 31 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Roman, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles ; le tout conformément à un plan dressé par A. Bourgerol, daté le 10 avril 1839, et déposé au bureau de L. Mermann ex notaire en cette ville.

Cette propriété a été acquise par Mme Louise Dumortier, veuve de James Flint, par achat de Mme Félicie Philippe, veuve de Marcel Dorsgnac, par un acte passé pardevant Amédée Ducatel notaire en cette ville, le 19 novembre 1873.

Les améliorations comprennent un cottage double à un étage, ayant de chaque côté trois chambres et une dans l'attic ; une cuisine contenant de chaque côté une chambre ; citerne et lieux d'aisance.

Conditions—Une moitié comptant, ou plus, à l'option de l'acquéreur ; la balance à un crédit d'un an, pour un billet garanti par lien, privilége et hypothèque du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, et toutes les clauses de garantie usuelles.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887, en dessus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Joseph Davigneaud, notaire aux frais de l'acquéreur.
12mars—12 19 26 av2 9 16

PAR HOEY & O'CONNOR.

Une élégante résidence avec de grands terrains,

Coin des rues Esplanade et Broad.

La résidence "Meilleur."

A l'encan à un long crédit.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 23 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, il sera vendu à l'encan—

CETTE RÉSIDENCE NEUVE ET ÉLÉGANTE AU COIN SUD-EST des rues ESPLANADE ET BROAD, que feu J. S. Meilleur a fait construire pour demeure permanente. Les terrains mesurent 118 pieds 11 pouces de face à la rue Esplanade, ayant une même façade vers du Quartier et 198 pieds, 6 pouces de profondeur et face à la rue Broad. Il y a une barrière en fer devant, des plates bandes, pelouse et les trottoirs autour de la résidence sont faits avec pavage Schillinger. La résidence a de grandes galeries, des balcons, corridors, salons, salle à manger et autres offices, et un certain nombre de chambres à coucher et de confort, qui en font une résidence de première classe pour une grande famille, dans un des voisinages les plus délicieux.

La résidence est située comme on le sait, sur un terrain des plus élevés près de la ville, et d'un accès facile et rapide aux affaires par les trois lignes de chars urbains passant devant la propriété.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, à un crédit d'un et deux ans avec intérêt à 7 pour cent par an et lien du vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour cette année, 1887, et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Chas. G. Andry, Esq., notaire public, 14 rue Carondelet.

La propriété sera occupée jusqu'au 1er juin, 1887, et les visiteurs seront admis seulement avec une carte des encanteurs.
3 avril—3,10,17,23

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété rue Mandeville.

Succession de M. et Mme J. B. Laine.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale.—SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er mars 1887 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville Marigny, Moreau et Casacalvo, mesurant 40 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur irrégulière, l'extrême profondeur pour une partie seulement est de 120 pieds, faisant une partie du lot désigné comme numéro 103 sur le plan original du faubourg Marigny.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 mars—5,12,19,26—avril 2,9.

Succession de Kunegunda Brunner, épouse de Henry Luhring.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 20,050.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—LUNDI, 18 avril 1887, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au No 46 de la rue Royale, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District, pour le compte de ladite succession. Un assortiment de meubles de ménage, etc.
Conditions—Comptant.
6avril—6,9,15 au 18.

Résidence en briques à trois étages pour famille,

Coin des rues Hôpital et Chartres, en face de l'église Ste-Marie.

V. Viosca et al. vs. Corinne Viosca et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,163.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 23 avril 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un jugement rendu le 23 février 1887 et signé le 1er mars 1887 par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après à savoir

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Hôpital et Ursulines, désigné par la lettre F, sur un plan dressé par A. de Armas, sous voyer de la ville, le 10 octobre 1880, et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 25 juin, 1881. Le dit lot forme le coin des rues Chartres et Hôpital, et mesure 24 pieds de face à la rue Chartres, sur 92 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Hôpital entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à trois étages pour famille contenant au rez de chaussée, un corridor d'entrée du côté de la rue de Chartres et de la rue Hôpital, de grands salons avec arches et une salle à manger spacieuse ; au second étage trois chambres à coucher, un cabinet spacieux et deux lieux d'aisance, la même distribution au troisième.

Aussi une cuisine en briques à deux étages, toit en ardoise qui y est attachée, ayant en tout six chambres, chambre à charbon, lieux d'aisance, etc., et un beau balcon en fer faisant le tour de la bâtisse principale.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance à 1 an à 1 et 2 ans de crédit à l'option de l'acquéreur divisée en paiements égaux, en billets pour satisfaire la part des vendeurs, portant 8 0/0 par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, les dits billets seront garantis par privilége et hypothèque du vendeur. L'acquéreur devra assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion à crédit et transférer la police d'assurance au détenteur des billets.

L'acte de vente renfermera la clause de non aliénation et de vente sans estimation et 5 0/0 de frais d'avocat en cas de procès et de vente pour forcer le paiement des dits billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement au-dessus du prix d'adjudication des taxes d'Etat et de ville de 1887 et déposera avec l'encanteur 10 0/0 du prix de vente au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 mars—19,26—avril 2,9,16,23

Propriété
RUE DAUPHINE,

Vis-a-vis l'Eglise St-Vincent de Paul.

Succession de Kunegunda Brunner, épouse de Henry Luhring.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 20,050.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 février 1887 pour le compte de la dite succession la propriété ci après décrite à savoir—

Un morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Montégut, Clouet et Royale, mesurant en mesure française 37 pieds 6 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 150 pieds.

Les améliorations comprennent une jolie maison à deux corps de logis, couverte en ardoises, connue par le numéro municipal 690 rue Dauphine, ayant 4 chambres, bâtisses dans le fond attenantes à la maison avant 4 chambres, cuve etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste en un crédit de 1 et 2 ans, avec billets d'acquéreur datés du jour de la vente, avec hypothèque spéciale et privilége du vendeur, et 8 pour cent par an d'intérêt, et 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets ou d'une portion et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur assurera la propriété et transférera la police au porteur des billets. Il assumera le paiement de toutes les taxes dues durant l'année courante, en au du prix de son adjudication, et fera un dépôt à l'encanteur de 10 pour cent au moment de l'adjudication, sur le prix de la vente.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5mars—5,12,19,26 av2,9

PAR B. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE

Offre rare en vente de propriétés immobilières de choix.

Cette excellente bâtisse située au coin sud ouest des rues du Camp et Canal ayant 36 pieds de façade rue du Canal sur 91 de façade rue du Camp, et rendant un revenu annuel de $10,050.

Site de choix pour commerce ou fabrique près du fleuve au coin des rues Lafayette et Delta et faisant face à la gare du chemin de fer de Morgan.

Splendide propriété commerciale dans le carré d'ilet borné par les rues Delta, Poydras, Gravier et Front.

Maison de résidence à deux étages, en briques 197 rue Girod, entre les rues Carondelet et Baronne.

La magnifique propriété au coin sud ouest des rues Carondelet et Girod, ayant une façade de plus de 127 pieds rue Carondelet, sur 94 1/2 pieds de façade rue Girod.

Vente pour opérer un partage entre héritiers à l'enchère publique et à des conditions faciles.

La succession de Sarah Hirsch et autres vs Florence Schwabacher et autres.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.—No 20,204.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No 18 rue Bourbon — SAMEDI, 16 avril, 1887, à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez en vertu d'un jugement en partage rendu le 7 mars 1887, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et d'un décret de la dite cour, en date du 12 mars 1887, amendant le dit jugement et en vertu d'un autre arrêt de la dite cour daté du 12 mars 1887, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille tenue devant W. O. Hart, notaire, le 11 mars 1887, pour les mineurs défendeurs dans le procès.

Je vendrai la propriété ci-après décrite, savoir :

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et avantages y appartenant, situés dans le premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Julia, Girod, Carondelet et Baronne, la dite portion de terre formant l'angle des rues Carondelet et Girod, et mesurant au pied américain, 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de façade rue Carondelet, sur 94 pieds, 7 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles et de façade rue Girod.

2° Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Canal, Camp, Commune et St. Charles, désigné comme le terrain numéro Un sur un plan du dit carré déposé en l'étude de M. De Armas, notaire en cette ville, par acte daté du 3 mai 1820, lequel terrain mesure, au pied français, 91 pieds de façade rue du Camp, 64 pieds, 6 pouces du côté de la rue Commune, 33 pieds de façade rue du Canal et 108 pieds du côté de la rue St-Charles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tout ce qui y appartient et tous les droits, passages, servitudes, priviléges et avantages qui en font partie.

3° Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Girod, Baronne, Lafayette (anciennement Hevia) et Carondelet, et mesurant, au pied américain, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de façade rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Quatre terrains situés dans le premier district de cette ville (connu sous le nom de Batture Property) dans le carré No 3 "A" borné par les rues Poydras, Lafayette, Front et Delta, désignés par les Nos. 12, 13, 14 et 15 ; lesdits terrains mesurant chacun 24 pieds 8 pouces et 3 lignes de façade rues Delta et Front, sur une profondeur de 125 pieds 4 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, passages et avantages qui y appartiennent.

5° Un terrain situé dans le premier district de cette ville, connu sous le nom de Batture Property, dans le carré No 2 "A" borné par les rues Gravier, Poydras, Front et Delta, désigné par le No 9 et mesurant 24 pieds 6 pouces 2 lignes de façade rue Delta sur 27 pieds 5 pouces 7 lignes de façade rue Front et une profondeur de 128 pieds 4 pouces et 5 lignes du côté du terrain No 8 ; aussi 127 pieds 2 pouces 5 lignes sur la limite du côté du terrain No 10.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reste à un et deux ans, ou un an, aussi à l'option de l'acquéreur. La partie à crédit, s'il y en a, payable en billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'à maturité, et 8 0/0 par an d'intérêt après jusqu'à parfait paiement. Garantis par lien du vendeur et privilége sur la propriété. Les actes porteront toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 0/0 honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets. La bâtisse devant être assurée et les polices d'assurance transférées. Les actes de vente pardevant W. O. Hart notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs assumeront et paieront, en sus du prix d'adjudication, les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication sera requis sur les lieux pour assurer la vente.
13mars—13 20 27 avl 3 10 16

G. Léaumont,
Pharmacie homéopathique,
—Au coin des rues—
DAUPHINE ET DUMAINE.
Téléphone No 466. Nlle-Orléans.
6 août—1 an

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Troisième District.

Succession d'Henry Louis Bordes, décédé.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI, 23 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 10 mars 1887, Dossier No 20,239, pour le compte de la succession d'Henry Louis Bordes, décédé, à l'encan, il sera vendu :

Troisième District.

La partie onze quarante huitième (11/48) indivise des propriétés ci-après décrites, sujettes à l'usufruit légal de Mme veuve Louis Bordes, à savoir :

1 Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville et désigné comme lot No 1, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Urquhart, Villeré et Champs-Elysées, et mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 110 pieds 10 pouces 6 lignes et de face à la rue Urquhart.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis connue comme le No 190 rue Marigny.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 54 borné par les rues Claiborne, Prosper, Marigny et Mandeville, désignés par les Nos 2 et 3 qui se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 lignes, le tout entre lignes parallèles et au pied américain.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis connue comme le No 644 rue Claiborne.

Conditions—Comptant en passant les titres, 10 pour cent comptant sur les lieux et assumer les taxes de 1887 en sus de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 mars—13 20 27—avril 3 10 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lawrence Finn.

Mulets, wagons, jument, charrette, vieux chiffons, vieux fer, vieux cuivre, etc.
Par ordre de Cour pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No. 13 rue Carondelet—LUNDI, 11 avril 1887, à 11 heures a. m., au local coin des rues Bienville et Rendon dans le Deuxième District de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division "C" en date du 29 mars 1887, Dossier No 20,516, pour le compte de la succession de Lawrence Finn décédé, à l'encan il sera vendu—

Deux mulets, une jument, wagons, charrette, vieux fer, vieux cuivre, chiffons et autres effets mobiliers conformément à un inventaire.
Conditions—Comptant.
30mars—30—3 8 avril à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence, Ecuries, Meubles, Charrettes, Chevaux, Barouche, Harnais et Effets mobiliers.

Deux lots de terre,

Coin des rues Jersey et Soniat.

Succession de John Muller et Annie Maria Werling, sa femme, tous deux décédés.

Conditions faciles. A l'Encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—VENDREDI 15 avril 1887 à midi, au local coin des rues Jersey et Soniat Sixième District de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Wm. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", daté le 8 mars 1887, Dossier de la Cour No. 20,024, pour le compte de la succession de John Muller et Annie Maria Werling sa femme, tous deux décédés, il sera vendu à l'encan :

Un lot de meubles de maison et effets mobiliers aussi, deux chevaux, deux charrettes, barouches, harnais, boudoirs, etc., conformément à un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.

Et le Samedi, 16 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre les rues Natchez et Gravier, dans le Premier District de cette ville, et conformément au même ordre ci-dessus mentionné, il sera vendu—

La résidence en bois à deux étages, avec toutes ses dépendances, citerne, etc., Laquelle est ... située au coin des rues Jersey et Soniat dans le Sixième District de cette ville, et **en deux lots de terre** désignés par les Nos 7 et 8 qui se touchent et mesurent No 7, 31 pieds et le No 8, 30 pieds de face à la rue Jersey, sur une profondeur de 110 pieds chacun, et formant le coin des rues Jersey et Soniat (dans l'ilet No 13), borné par les rues Laurel et Dufossat.

Conditions—Pour propriété foncière un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans avec 8 pour cent intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles. 10 pour cent devant être payé comptant sur les lieux, et en plus les taxes de 1887 assumées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant J. Henry Forcelle, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
13mars—13 20 27—3 10 13 14 15 16 avr

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coin de rue de choix convenable pour un commerçant.

Le cottage en bois couvert en ardoises No 338 rue Bienville, coin Roman occupé comme maison de résidence et magasin.

Karl Kuhn syndic vs. Mlle Pauline Jané.
Dossier de Cour No 19,357.
A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI 23 avril 1887, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, Premier District de cette ville, en vertu d'un décret de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 8me jour du mois de mars 1887, et signé le 14 mars 1887, Dossier No 19,357, dans l'affaire de Karl Kuhn syndic vs Mlle Pauline Jané, à l'encan public il sera vendu—

Un morceau de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Roman et Prieur, désigné par la lettre "B" et mesurant 17 pieds 4 pouces de façade rue Bienville sur une profondeur et façade rue Roman de 86 pieds 10 pouces entre lignes parallèles et forme l'angle des rues Bienville et Roman, ainsi que l'indique un plan de Williams et Patton, architectes et voyers, plan que l'on peut voir sur les lieux de la vente.

Les améliorations comprennent un cottage en bois recouvert en ardoises portant le No 338 rue Bienville. Il y a un grand magasin et quatre autres pièces, citerne, etc. Le revenu est de $30 par mois.

Conditions—Comptant en passant les titres. Un dépôt de 10 0/0 en argent sera exigé sur les lieux de l'adjudication et l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 en outre de son enchère.

L'acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
23 mars—23 27—avril 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le sixième district.

Jolies résidences et beau terrain, No 378 rue Colisée, près Delachaise.

Un site magnifique, propre à y bâtir, 50 x 130 pieds.

Coin des rues Coliseum et Delachaise.

Dans l'affaire de J. H. Campman vs ses créanciers. A l'encan avec un long crédit.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 23 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre le Natchez Alley et la rue Gravier dans le premier district, de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 22 mars 1887, Dossier No 16,884, l'affaire de J. H. Campman vs ses créanciers, il sera vendu à l'encan :

Sixième District—Désirable résidence et terrain.

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No15 borné par les rues Coliseum (anciennement Plaquemine) Chesnut et Delachaise et l'Avenue de la Louisiane désigné par la lettre "A" et mesure 46 pieds de face à la rue Coliseum, sur une profondeur de 129 pieds 10 pouces.

Les améliorations comprennent une résidence en bois, bien et fortement construite, à deux étages, et couverte en ardoises, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, couverte en ardoises et contenant un corridor en haut et en bas, huit ou dix chambres, avec gaz dans le tout, jolis ornements, cour pavée, cuve, jardin, etc., connue par le No 378 rue Colisée.

Un site magnifique.

2° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et ilet que la propriété touchant ci-dessus décrite, désignée par la lettre "B" et mesurant 50 pieds de face à la rue Coliseum, sur une profondeur et de face à la rue Delachaise de 129 pieds 10 pouces, et forme l'encoignure des deux dernières rues.

Le tout entre lignes parallèles et au pied américain, conformément à un plan fait par Williams & Patton, architectes et voyers, et qui peut être vu à l'emplacement de la vente. La propriété peut être visitée avec une carte des encanteurs, possession immédiate.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente, et toutes les clauses usuelles de garantie, 10 pour cent comptant sur les lieux, l'acquéreur assumera toutes les taxes dues en 1887, en sus de son enchère.

Actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.
28mars—23 27 av3 10 17 23

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

JE CERTIFIE par ceci que le 15ème jour de février 1887, un jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-après comprise dans les termes suivants :

Mme Mary E. R. McLeod vs Jacques Levy.—No 19,074. Division C.

Cette affaire a été appelée aujourd'hui, Bernard Fitche, Esq., pour la plaignante, le défendeur absent étant absent et non représenté. Et, après avoir entendu les plaidoiries, l'évidence et l'avocat, et pour les raisons oralement assignées, la cour considérant la loi et l'évidence pour la plaignante ;

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement en faveur de la dite plaignante Mary E. R. McLeod et contre le dit défendeur Jacques M. Levy, son mari, décrétant une séparation des propriétés existant entre eux et une dissolution de la communauté d'acquets et de gains existant maintenant entre eux.

Il est de plus ordonné que la dite plaignante ait et assume l'administration de sa propriété paraphernale et que le défendeur paye tous les frais du procès.

Jugement rendu le 15 février 1887.
Jugement signé le 21 février 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, le vingt-unième jour de février en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.
M. A. McDONNELL, Député-Greffier.
1er mars—7 et 30t

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS P. GUINAULT

Résidence et forge sur la rue Bourgogne No. 143.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 9 avril 1887, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins—
Un lot de terre mesurant 44 pieds 9 pouces 1 ligne de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre les rues Toulouse et St Pierre.

Ensemble une grande bâtisse en briques face à la rue, disposée pour une forge. Aussi dans la cour une bâtisse en briques à étage contenant au rez-de-chaussée une grande remise pour voitures, etc., au premier étage quatre chambres avec galerie sur la façade, lieux d'aisance haut et bas, hangar, citerne, puits, etc.

Voir le plan à la Bourse.
La propriété rapporte $20 de loyer.
Conditions—Un tiers ou davantage comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an, avec toutes les clauses pénales d'usage.
Acte de vente pardevant Jno R. Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur y compris les taxes dues pour l'année 1887.
3 avril—

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE.

Coin Constance et de l'Avenue Peters, En face de l'Asile Poydras.

Succession de Mme Louisa Boesen, femme décédée de Wm. Cannon.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 9 avril 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, Premier District de cette ville en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", daté le 3 mars 1887, Dossier No 16,634, dans l'affaire de la succession de Mme Louisa Boesen, femme par un premier mariage de Wm Vanderbrook, décédé, et par un second mariage de William Cannon, il sera vendu à l'encan :

Le joli cottage en bois, formant le coin sud-est de l'Avenue Peters et de la rue Constance, ilet No 187 ou "E" borné par les rues Laurel et Octavia, 6me District de cette ville, avant 6 chambres, un hangar, lieux d'aisance, etc., et 2 citernes en bon état, et valant environ $15 ou $20 par mois.

Le terrain mesure 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur et une façade sur l'Avenue Peters de 120 pieds, entre lignes parallèles mesure américaine, conformément à un plan à l'endroit de la vente.

La propriété se trouve entre une double ligne de chars et est véritablement une charmante petite maison.

Conditions.—Une moitié comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles. 10 0/0 payé comptant sur les lieux, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887, en plus de l'adjudication. Acte de vente pardevant Paul Lenah, esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 mars—6 13 20 27 avril 3 9.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Eureka Rice Mill.

Nos 128 et 130 rue des Magasins.

Pour être vendu à l'encan aux plus fort enchérisseurs.

J. S. Moore & Co vs Leurs Créanciers.

No. 19,565—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MARDI, 12 avril 1887 à 11 heures A. M., au local Nos 128 et 130 rue des Magasins entre Lafayette et Girod, en vertu d'un ordre de l'honorable cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, daté le 28 mars 1887, il sera vendu à l'encan au plus fort enchérisseur.

Le contenu du Eureka Rice Mill comprenant en partie des machines à vapeur, bouilloires, arbres de couche, poulies, courroies, élévateurs, claies, éventails, balances, portes, etc., le tout d'après un inventaire enregistré, et en lot à la convenance des acheteurs.

Conditions—Comptant avant livraison.
31 mars—31—avril 9 à la date

Deux charmantes résidences rue North Rampart, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 9 avril 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, il sera vendu à l'encan—

Les résidences à deux étages, Nos 217 et 219 rue North Rampart sur le côté ouest entre les rues Dumaine et St Philippe. Les lots mesurent ensemble 67 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue North Rampart sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Les résidences sont séparées, modernes comme modèle et construction, ayant de grandes galeries, corridors, salons spacieux et salle à manger et chambres à coucher bien aérées et claires bonnes pour une grande famille.

Trois lignes de chemin de fer en rendent l'accès facile aux affaires.

Le voisinage est aussi agréable et désirable que dans n'importe quelle partie de cette avenue debelle et. Elles sont louées à bail jusqu'au 1er octobre 1887, à raison de $60 par mois pour chaque résidence.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans avec intérêt portant intérêt de 7 pour cent par an avec lien de vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera toutes les taxes dues pendant l'année 1887 et déposera 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Omer Villeré, Esq. notaire.
20 mars—20 27—avril 3 9

Magasins et Résidences dans les Deuxième et Troisième Districts.

A l'encan, pour clore les comptes.

A un long crédit et à un faible intérêt.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, il sera vendu à l'encan :

1° Le magasin double Nos 74 et 76 rue de Chartres sur le côté est entre Bienville et Conti loué à bail à M. Schwab marchand de meubles à raison de $50 par mois.

2° Le magasin et résidence No 19 rue St Louis côté nord entre Chartres et Decatur, occupé par A. B. Bedeau.

3° Les résidences Nos 121 et 125 Passage de la Bourse côté ouest entre Conti et St Louis, ayant à peu près 32 pieds 6 pouces de face et la Bourse occupées par Mme Fisher et autres à raison de $50 par mois.

4° La résidence à deux étages et demi No 97 rue St Pierre côté nord entre Bourbon et Dauphine occupée par M. Maurice à raison de $20 par mois.

5° La résidence à deux étages No 303 rue de Chartres côté ouest entre Ursulines et Hôpital, occupée et louée à raison de $240 par an.

6° La résidence No 5?7 rue de Chartres, entre Port et St Ferdinand, occupée par M. Theo. J. Veau.

Conditions—Un quart ou plus comptant, la balance à un crédit de un deux et trois ans, avec un intérêt de 6 pour cent seulement par an, avec privilége du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles, l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1887, et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Edgar Grima notaire, No 14 rue Carondelet.
27 mars—27—avril 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage seul No. 396 rue Carondelet entre Terpsichore et Euterpe.

H. D. Engelman vs ses créanciers.

No. 19,617—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—Le SAMEDI, 30 avril 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, le 1e mars 1887 et signé le 24 mars 1887, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir—

La résidence cottage seule No 396 rue Carondelet, dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St Charles, Terpsichore et Euterpe. Le lot est désigné comme lot No 3 et mesure, au pied américain 30 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 123 pieds entre lignes parallèles. Le cottage est retiré de la rue et loué pour le moment par mois.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1887 et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur par devant Marcel T. Ducros, notaire.
27 mars—27 avril 5 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur près du marché St Bernard.

Succession de Mme Barbara Crespin—No. 18,587—Division D.

Mme Mary Laskey, tutrice, vs. Succession de Antoine Crespin, (un absent)—No. 19,457—Division E.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un ordre de vente daté 3 mars 1887, dans l'affaire No 18,587 ci-dessus mentionné, et en vertu d'un jugement rendu le 1er février 1887 et signé le 14 février 1887, dans l'affaire No 19,457 ci-dessus mentionnées, tous deux à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Deux certaines portions de terre ensemble avec tout et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, priviléges et dépendances qui y appartiennent situées dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Bernard, Robertson, Labarpe et Claiborne désignées par les lettres A et B sur un plan du dit ilet fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, le 9 mars 1887 et déposé au bureau du shérif civil, mesurant, au pied américain, conformément au dit plan comme suit, à savoir :

La portion de terre "A" forme l'encoignure St Bernard et une allée qui se trouve entre la dite portion de terre et le marché St Bernard et mesure soixante quatre pieds de face à la dite allée par quatre vingt treize pieds de profondeur et de face à la rue St Bernard, soixante douze pieds trois pouces et cinq lignes sur l'autre côté par la division de la portion de terre désignée par la lettre "B" au ; le dit plan et vingt-six pieds trois pouces et sept lignes dans le fond.

La portion de terre "B" touche à la portion "A" et mesure cinquante trois pieds onze pouces et six lignes de face à la dite allée, sur une profondeur sur le côté touchant à la dite portion de terre "A" de soixante-douze pieds trois pouces et cinq lignes, et sur l'autre côté, vers la rue Laharpe, de quarante quatre pieds neuf pouces, et mesure dans le fond (qui est la continuation de la ligne du fond de la portion de terre "A") soixante pieds huit pouces et deux lignes.

Lesquelles portions de terre sont composées de trois lots de terre désignés par les numéros 1, 2 et 3 sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 22 juin 1875, déposé pour référence au bureau du shérif civil.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et le reste du prix d'adjudication en un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et garanti par privilége et lien du vendeur et toutes les clauses usuelles.

Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15mars—15 22 29 avr 12 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Vente par Thomas C. Porteous, tuteur légal de la mineure Mary Hall Porteous.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—VENDREDI, 15 avril 1887, à 11 heures du matin, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, près Gravier, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 mars 1887, rendu dans l'affaire de Mme George Porteous No 16,502 de la dite Cour il sera vendu—

1° Une certaine portion de terre dans l'ilet borné par les rues Camp, Delord, Tivoli Circle, St Charles et Calliope mesurant, au pied français, 120 pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur et façade de 104 pieds sur la rue Delord.

2° Un lot de terre dans le même ilet, mesurant, au pied américain 27 pieds 4 pouces et 2 lignes sur Tivoli Circle, 75 pieds 1 pouce et 5 lignes de profondeur et de face à la rue Delord, 81 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre côté et ouvrant dans le fond d'une largeur de 42 pieds 7 pouces et 5 lignes.

3° Un lot de terre touchant le lot ci-dessus, mesurant 27 pieds 4 pouces et 2 lignes sur Tivoli circle, 81 pieds et 6 pouces sur la ligne qui le divise du lot ci-dessus, 93 pieds et 3 pouces sur la ligne qui le divise du lot ci-dessous et 42 pieds 4 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond.

4° Un lot de terre touchant au lot ci-dessus, mesurant 27 pieds 4 pouces et 2 lignes sur Tivoli circle, 93 pieds et 3 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot ci-dessus, 98 pieds 2 pouces et une ligne de profondeur sur l'autre ligne, puis 17 pieds et 5 pouces sur une autre ligne et 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond—le tout plus ou moins.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits terrains.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1887 seront assumées par les acquéreurs en sus du prix de leurs enchères.

Les actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire aux frais des acquéreurs.
15mars—15 25 31 avril 7 15

Cottage No 686 Avenue St-Charles, et 9 terrains à Carrollton.

Vve Clara G. Dorr et als. vs. la mineure Clara G. Dorr.

Vente en partage.

Nos 18,353 et 19,974—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureau, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 16 avril 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu de deux jugements de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendus dans l'affaire ci-dessus le 13 décembre 1886 et le 2 mars 1887, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Le cottage à un étage No 686 avenue St Charles, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'ave. de St Charles, les rues Prytania, Conery et Sixième, et c'est le lot No 17, et mesure 30 pieds 4 pouces de face à la rue St Charles sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, cette propriété est cottage au coin des rues St Charles et Sixième.

2° Neuf terrains à Carrollton, 7ème district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Macarthy, De Armas, Lower Line et Millaudon désignés comme lots 1 à 9.

Les lots Nos 1 à 8 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Macarthy sur 150 pieds de profondeur.

Le lot No 9 mesure 23 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Macarthy sur une profondeur de 150 pieds sur la ligne du lot No 8 et 151 pieds de profondeur et façade à la rue Lower Line et 40 pieds 8 pouces et 7 lignes de large dans le fond, et forment tout la façade du dit ilet sur la rue Macarthy.

Conditions—Pour la propriété décrite en premier lieu un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans, représenté par des billets portant 8 pour cent par an avec lien du vendeur et les clauses ou garanties usuelles ; les acquéreurs assumeront le paiement de les taxes dues et exigibles pendant 1887 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James Fahey, notaire.
16 mars—16 26—avril 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété centrale de choix.

L'angle sud-est des rues Baronne et Gravier.

Succession de Mme Joséphine Elliott Lenes.

No 20,031—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, 17 rue Carondelet—LUNDI, 18 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu dans la susdite affaire les 11me et 12me jours du mois de mars 1887, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir :

La bâtisse à deux étages en briques No 100 de la rue Gravier, dans le Premier District de la ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Union, Carondelet et Baronne. Le terrain mesure 45 pieds 5 pouces de face sur la rue Gravier, sur 105 pieds 10 pouces de profondeur et de façade rue Baronne et forme le coin de ces deux rues. La propriété est louée à bail jusqu'au 1er octobre 1887 et donne un revenu annuel de $3000.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant au gré de l'acquéreur, le reste en trois paiements égaux en notes de l'acquéreur à un et deux ans, portant intérêt de 7 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, avec lien du vendeur sur les propriétés vendues, et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1887 et remboursera au prorata la prime de l'assurance d'un (?) et sera payé un dépôt comptant de 10 0/0 sur le prix d'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 mars—17, 26—avril 2 9 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence rue Carondelet.

Résidence rue Dauphine, et Coin des rues Bourgogne et Conti.

Succession de Mme Eulalie Emma Pascony.

No 13,517—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 23 avril 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine en vertu d'un jugement en partage rendu dans la cause dessus le 14 mars 1887 et signé le 19 mars 1887 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

1 **La résidence en briques à trois étages** No 72 rue Carondelet, dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Perdido et Gravier, le terrain mesure 25 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet, 25 pieds 9 pouces et 6 lignes de large dans le fond, sur 145 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Lafayette et 147 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Poydras compris du fond de l'allée de 15 pieds de profondeur et vers la rue Lafayette et derrière laquelle il y a la place pour une remise ou écurie ou pour autre usage.

Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1887.

2° **La spacieuse résidence à un étage** Nos 62 et 64 rue Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Bienville et Conti. Le terrain mesure 63 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Dauphine, sur à peu près 180 pieds de profondeur. Il y a en tout environ 14 chambres qui peuvent être divisées en trois corps de logis et qui se louent actuellement $83 par mois, et l'arrière terrain à $5 par mois.

3° **Cinq portions de terre** avec la rangée de bâtisses qui s'y trouvent dans le Deuxième District dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Conti et Bienville, et sont désignées comme lots A et E. Le lot A mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Bourgogne sur 65 pieds de profondeur et face à la rue Conti et forme le coin des dites rues et est loué à raison de $25 par mois. Les lots B, C et D mesurent chacun 26 pieds 5 pouces de face à la rue Bourgogne sur 65 pieds de profondeur. Deux des dits lots sont loués à raison de $20 par mois. Le lot E mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Bourgogne sur 65 pieds de profondeur. Cette propriété forme le coin sud-ouest des rues Bourgogne et Conti avant 134 pieds 5 pouces de face à la rue Bourgogne sur 65 pieds de profondeur et face à la rue Conti.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un ou un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, la portion à crédit sera divisée en paiements partiels en billets coupons portant intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, les dits billets garantis par privilége et hypothèque spéciaux du vendeur sur les propriétés vendues, les acquéreurs devront assurer les améliorations pour le montant des billets et transférer les polices pour assurance aux détenteurs de billets, les actes de vente renfermeront toutes les clauses usuelles de non aliénation vente sans estimation, 5 pour cent frais d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, etc.

Les acquéreurs assumeront, au dessus du prix d'adjudication, les taxes d'Etat et de ville de 1887 et déposeront avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Charles Rolle, notaire.
20mars—20 26—avril 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Premier District.

Succession de Mme Catherine Leibrock, épouse de John S. Aitkens.

No 5,417—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—LUNDI, 25 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 mars 1887, il sera vendu, à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La propriété No. 165 rue Foucher, côté ouest, entre Delord et Poeyfarre, les lots Nos 15 et 16 mesurant, chacun, 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Foucher, sur une profondeur de 113 pieds 2 pouces, borné dans le fond par une allée en commun de 11 pieds 11 pouces de largeur.

2° La propriété Nos. 236 et 238 rue Magazine, côté est, entre Delord et St. Joseph, le lot mesure, au pied français, 27 pieds 7 pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 111 pieds 4 1/2 pouces sur le côté vers la rue St. Joseph et 111 pieds 5 pouces sur la côté vers la rue Delord.

3° Cinq lots de terre et les améliorations dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Pearl, Calliope et Delord, comme suit :

Le No. 236 rue Tchoupitoulas est le lot No. 2, et mesure 22 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 83 pieds 6 pouces.

Le No 242 rue Tchoupitoulas est le lot No. 5, et mesure 21 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 85 pieds 6 pouces.

Les lots Nos. 6, 7, et 8 mesurent, ensemble, 67 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Delord sur une profondeur variant de 90 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne vers la rue Tchoupitoulas et 73 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne vers la rue Pearl.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1887.

Les actes de ventes, aux frais des acquéreurs, pardevant Alphonse Philips, notaire.

Et à 2 heures p. m., le même jour au local No. 236 rue Tchoupitoulas, il sera vendu—

Le contenu et installations du dit établissement de quincaillerie et coutellerie, conformément à un inventaire déposé à la cour et qui sera exhibé à la vente.

Conditions—Comptant avant livraison.
27mars—27—4 16 23 24 avril

BUREAU

[illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS

DIMANCHE

PRIX DE L'ABONNEMENT

La culture

Nous parlions [illegible] de l'industrie [illegible] trop négligée [illegible] serait d'un grand [illegible] la culture des [illegible] jusqu'ici, à la paroisse Plaquemine [illegible]

Modes [illegible]

Tissus de saison [illegible]

Pourquoi s'épuiser quand le Pectoral [illegible] et guérit.